

Déclaration de la FNEC-FP-FO

au CDEN du 16 février 2021

Suppressions massives de postes, surcharge d'heures supplémentaires en lieu et place d'augmentation générale des salaires, contrôle continu en lieu et place du baccalauréat national, terminal et anonyme, Grenelle de la mise à mort du statut et de la non revalorisation, mise en danger sanitaire des personnels et des élèves, projet de transfert aux collectivités de la santé scolaire....Le catalogue des revendications qui ne sont jamais entendues et des dégradations qui ne font que s'accumuler années après années, aboutissent à la **dislocation programmée de l'Éducation nationale**, au découragement des personnels méprisés par un gouvernement qui ne les protège même plus dans l'exercice de leurs fonctions!

Notre académie va une fois de plus subir de plein fouet la politique de désengagement permanent de l'État à la rentrée prochaine, avec 145 nouvelles suppressions de postes statutaires : 129 postes d'enseignement, 12 postes de personnels administratifs en établissements, 4 postes de personnels de direction voués à disparaître. Les arguments académiques et départementaux ont le mérite d'être à l'unisson : « Estimez-vous heureux, cette académie est surdotée, cela pourrait être bien pire. ».

Dans les Vosges, pour le premier degré il n'y aura pas de retrait de postes à la rentrée 2021 mais un redéploiement afin :

- D'atteindre les objectifs fixés par le ministère de dédoublement des grandes sections de maternelles en REP+/REP et de limitation d'effectifs des GS, CP et CE1.
- D'ouvrir des postes de remplaçants pour couvrir les décharges des maitres formateurs, des directeurs...

Des priorités nationales certes positives mais qui se mettent en place à moyen constant et qui entraineront à la prochaine rentrée 17 fermetures de classes pour 11 ouvertures, 8 fermetures de postes "Plus de maitre que de classe", 1 fermeture d'ULIS, des redéploiements de remplaçants...

Ainsi il faudrait déshabiller les classes souvent en milieu rural (pourtant autre priorité ministérielle et rectorale) pour habiller les objectifs indiscutables du ministère. Comme nous ne cessons de le redire, surtout dans le cadre de la crise sanitaire, pour FO la seule solution, c'est d'augmenter le nombre de postes aux concours et de recruter massivement afin de réduire les effectifs partout et de maintenir toutes les classes ouvertes!

Dans les collèges Vosgiens l'annonce par le rectorat du retrait de 11.5 ETP (7 postes + 4.5 ETP en HSA) entrainent de nouvelles baisses de moyens dans plusieurs établissements. Sur le terrain, cela engendre des classes surchargées avec des niveaux entiers pour lesquels les effectifs dépasseront 30 élèves, ainsi que des choix à faire voire des suppressions de dispositifs pédagogiques (groupes en langues ou en disciplines scientifiques) et d'accompagnement indispensables surtout en ce moment.

Moins d'enseignants dans les établissements + d'HSA donc plus d'élèves à suivre, des postes de plus en plus sur plusieurs établissements et tout cela dans un contexte sanitaire qui demande une adaptation permanente de tous, cela ne peut se faire qu'avec des classes aux effectifs allégées pour une meilleure protection de tous et un meilleur suivi des élèves...

Au contraire, dans cette période qui s'allonge, non seulement aucun budget complémentaire d'urgence n'a été attribué à l'Éducation nationale pour permettre à l'École d'assurer ses missions dans les conditions éprouvantes et perpétuellement changeantes imposées par les dispositions sanitaires successives

depuis mars 2020, mais un arrêté du 22 janvier publié au Journal officiel indique que l'Éducation nationale a rendu à Bercy plus de 212 millions d'euros non utilisés sur le budget prévu pour l'année 2020 au titre du BOP 214 (budget des personnels de l'administration centrale, des établissements publics et des services académiques.)

Sur le terrain, les parents et les personnels des établissements se mobilisent et s'organisent pour défendre une éducation publique de qualité. Ils demandent les moyens nécessaires pour fonctionner et ne veulent pas avoir à utiliser les moyens prévus pour les dédoublements, l'accompagnement ...pour ouvrir une classe (seule solution pour diminuer les effectifs par structure).

Alors qu'il faudrait une prévision à long terme afin de gérer au mieux cette situation sanitaire qui s'éternise, cette crise est gérée localement en fonction des rares moyens disponibles, au jour le jour avec des informations plus relayées par les médias que par les autorités et un protocole sanitaire qui au lieu de permettre une protection renforcée au fur et à mesure de l'apparition des variants change presque tous les jours afin de les faire disparaitre des statistiques de façon grossière.

Tous les personnels sont en souffrance mais les personnels précaires de l'éducation nationale sont encore plus affectés: contractuels dans l'incertitude de renouvellement de contrat, AED en fin de contrat de 6 ans sans avoir pu se projeter vers un avenir dans le contexte actuel et AESH (+ de 500 dans les Vosges) la plupart du temps à temps partiel imposé, payés en moyenne 800€, baladés entre les établissements et les élèves depuis la mise en place des PIAL Ils attendent depuis 2017 l'application concrète de la promesse de campagne de M.Macron de« pérenniser ces emplois et [de] les stabiliser », ainsi que de leur offrir « une rémunération digne « , pire ils doivent se battre pour simplement obtenir leurs droits (rattrapage de la CSG, indexation de leur salaire sur le SMIC). C'est une urgence : il faut enfin un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH ! Un avenir pérenne pour les AED licenciés sans solution au bout de 6 ans !

La rentrée des vacances de février mais aussi peut être celle de septembre 2021 risque malheureusement de se faire encore dans un contexte sanitaire compliqué, il faut prévoir dès maintenant les moyens pour maintenir le plus possible les élèves en présentiel mais pas à n'importe quel prix, pas en mettant en danger les élèves, les familles et les personnels!

Il faut prévoir dès maintenant les moyens de dépister, de protéger, de recruter, de titulariser et de donner des conditions de travail décentes à tous les personnels de l'éducation nationale afin d'assurer un accueil et un suivi satisfaisant et identique de tous les élèves dans les Vosges, dans l'Académie et sur tout le territoire français!